Liste des dossiers à fournir pour le financement Ijara Tamlikia :

A- Pièces communes :

- Un formulaire de demande de financement, fourni par la CNEP-Banque et signé par le client);
- Un acte de naissance n°12;
- > Un certificat de résidence datant de moins de 03 mois ;
- Une copie de la carte de sécurité sociale ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ou du permis de conduire en cours de validité;
- Une (01) photo d'identité;
- Un chèque barré du compte abritant la domiciliation du revenu ;
- Un relevé de compte bancaire ou postal abritant le revenu du ou des demandeurs, sur une durée de douze (12) mois;
- ➤ Un devis estimatif des frais de notaire et des droits d'enregistrement et de publication, relatifs à l'acquisition du logement.
- Un formulaire d'autorisation de prélèvement sur le compte chèque, fourni par la CNEP-Banque, signé par le client et légalisé au niveau des services l'état civil;
- Le formulaire de demande d'adhésion à l'assurance contre le risque décès si le client opte pour une compagnie d'assurance conventionnée avec la CNEP-Banque.

B- Justificatif du revenu et de l'activité

Concernant les Salariés :

- Une attestation de travail récente ;
- > Trois (03) dernières fiches de paie;
- Un relevé des émoluments.

Concernant les Retraités :

> Une attestation de pension.

Concernant les Commerçants, artisans et Professions libérales :

- Un avertissement fiscal ou certificat d'imposition « C20 » des trois (03) dernières années pour les commerçants et des deux (02) dernières années pour les professions libérales;
- Une copie du registre de commerce pour les commerçants ;
- > Une copie de l'agrément ou décision d'installation pour les professions libérales ;
- Une copie de la carte fiscale ;

- Un original de l'attestation de mise à jour CASNOS & CNAS ;
- Un original de l'extrait de rôles apuré, en cours de validité, délivré par les services des impôts;
- Une copie de la carte d'artisan délivrée par la chambre de l'artisanat et des métiers pour les artisans;
- Les statuts de la société, les Procès-Verbaux de distribution des dividendes/bénéfices des trois (3) dernières années dûment validés par un commissaire aux comptes et les quittances des impôts justifiant le paiement de l'impôt sur le Revenu Global « IRG » pour les personnes détenant des parts dans des sociétés.

• Pièces concernant les algériens non-résidents :

- > Tous document justifiant la résidence, l'activité et le revenu dûment authentifiés par le consulat d'Algérie dans le pays de résidence ;
- Une procuration notariée désignant un mandataire. Le mandataire doit être résident en Algérie et doit présenter, en plus de la procuration notariée, un acte de naissance et un certificat de résidence

C- Pièces concernant le bien objet du financement :

Pour l'achat d'un logement auprès d'un particulier :

- ➤ Une fiche de renseignement signée entre la Banque et le vendeur, cette fiche doit préciser : la désignation du logement, le prix de cession et le délai de validité de l'offre (formulaire CNEP-Banque) ;
- ➤ Une copie de l'acte de propriété du logement à financer, enregistré et publié, et une copie du livret foncier ou à défaut, le certificat cadastral n°6 « CC6 » ;
- Un certificat négatif d'hypothèque récent du logement objet de la transaction ;
- Une assurance CAT-NAT couvrant le logement objet de financement et ayant une durée de validité de trois (03) mois au minimum;
- Un rapport d'évaluation du logement à acquérir, avec reportage photographique, comprenant une description détaillée : la localisation, la superficie, l'accessibilité et l'estimation de la valeur vénale du bien et toutes autres informations jugées utiles, établis par un bureau d'études agréé auprès des tribunaux et conventionné avec la CNEP-Banque.

Pour l'achat d'un logement promotionnel achevé :

- L'attestation d'affectation du logement au nom de la Banque ;
- L'état descriptif de division du projet (EDD);
- La copie du certificat de conformité du projet ;
- ➤ Le certificat négatif d'hypothèque du terrain d'assiette du programme immobilier.